



## La Mairie

28 rue du Bourg  
19360 La Chapelle aux Brocs  
Tel: 05.55.92.98.00  
lachapelleauxbrocs@wanadoo.fr  
www.la-chapelle-aux-brocs19.fr

## Les horaires

**LUNDI** 8H30-17H30  
**MARDI** 8H30-12H00 et 14H-17H30  
**MERCREDI** 8H30-12H00  
**JEUDI** 8H30-12H00 et 14H-17H30  
 **VENDREDI** 14H00-17H30

**Permanence des élus**  
un samedi sur deux 10h-12h

## La Bibliothèque

Un espace bibliothèque est accessible à tous gratuitement au sein de la mairie de La Chapelle aux Brocs. Il fonctionne aux horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie. Renseignements auprès de Catherine la secrétaire de mairie.

## Le Saviez-vous?

Depuis le 1er Novembre 2017, Les Contrats de PACS se signent chez le notaire ou à la Mairie. Terminés les PACS au Tribunal. Renseignez-vous en Mairie.

## A savoir

Pensez à transmettre votre adresse mail à la secrétaire de mairie pour des infos en temps réel.

## Naissances

**Nina, Michelle, Annette MORTEYROL**, née le 4 Décembre 2019, fille de **Pascal MORTEYROL** et de **Céline FAURE**, domiciliés Route de La Grange à La Chapelle aux Brocs

## Mariages

**Jérôme TAYANT-SERRAT** et **Aurélie PRADAT**  
se sont unis le 20 Juillet 2019

**David DELAFOSSE** et **Elodie BROSSARD**  
se sont unis le 9 Novembre 2019



## Décès

Madame **NEYRAT Nicole**, Jeanne, Renée, née **TOURAL** : décédée le 20/01/2019 à l'âge de 76 ans.  
Madame **JAYLE Angèle**, Alice, née **BESSOT** : décédée le 10/02/2019 à l'âge de 87 ans.  
Madame **LACOUR Renée**, née **BAUSSONNIE** : décédée le 11/02/2019 à l'âge de 89 ans.  
Monsieur **René TOUZET** décédé le 23 Aout 2019 à l'âge de 84 ans  
Monsieur **Maurice COSTE** décédé le 18 Octobre 2019 à l'âge de 82 ans  
**Agathe FERAL** fille de Céline **RAMAGOSA** et de **Jocelin FERAL** décédée le 17 décembre 2019 (date naissance: 23 février 2018)

Bulletin municipal n° 6 Janvier 2020  
Commune de **La Chapelle aux Brocs**  
Directeur de la publication: Michel BERIL  
Crédits photos: Marcelle Vauxel, Michel Béril, Serge Dezette, les associations.  
Mise en page: Caroline Moulène



# L'édito du Maire

Chères Chapelloises, Chers Chapellois, Chers Amis,

En ce début d'année 2020, même si nous gardons nos yeux rivés vers un avenir que nous dessinons jour après jour, nous ne pouvons que nous retourner, ne serait-ce que quelques instants sur les six années écoulées.

L'année qui s'ouvre à nous est une année électorale. Les 15 et 22 Mars, vous serez appelés à élire une nouvelle équipe municipale.

A l'heure où nombre de mes collègues décident de ne pas se représenter au poste de maire, je peux d'ores et déjà vous annoncer ma candidature avec l'équipe sortante, en partie renouvelée.

Si le rôle du maire d'une petite commune rurale peut, parfois, sembler relativement ingrat au vue de charges administratives et des lourdes responsabilités qui incombent aux élus, j'en assume parfaitement la charge. Une charge que je ne porte bien entendu pas seul. Durant ce premier mandat j'ai été épaulé et suppléé par l'ensemble de l'équipe municipale qui a fait un travail remarquable.

Sur ce dernier mandat, nous nous sommes attachés à maintenir, et à faciliter la tâche de nos entreprises, nous avons largement contribué à l'embellissement de notre village, à la création ou à l'entretien de nos hameaux et lotissements, la réfection constante de l'ensemble de la voirie communale, l'effondrement route de la grange, l'intégration de la route du lotissement du Pont du Cayre (partie haute) dans le domaine public, création d'une aire de jeux pour enfants. Un logement jumelé avec l'Etape Chapelloise, la réfection de la salle des associations, la restauration du vitrail de notre Chapelle ainsi que le remplacement de la porte et fenêtre de la sacristie.

L'ensemble de ces travaux a pu être réalisé sur « fonds propres », sans endettement de la commune. Un pari audacieux, certes, mais que nous nous sommes attachés à relever tout en prenant bien soin de conserver l'identité de notre commune.

Autant d'améliorations qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie d'une population chapelloise en constante augmentation. La commune de la Chapelle aux Brocs compte au dernier recensement 427 habitants soit une hausse de 3,9% depuis 2009.

Je tiens à remercier les bénévoles des différentes associations et commissions qui participent à la vie de la commune.

Je remercie aussi les adjoints, les conseillers et le personnel municipal pour leur travail, et l'aide qu'ils m'ont apportée dans la conduite des affaires de la commune.

Malgré les événements qui ont pu toucher et affecter certains d'entre vous, je vous souhaite une belle année 2020.

Bien cordialement à vous

*Le maire*  
**Michel Béril**

## Sommaire

### **P2** **Le budget**

Les finances locales détaillées point par point

### **P3** **Le bilan**

La municipalité présente son bilan de 6 années de mandature

### **P4** **Prévisions**

2020 verra de nombreuses prévisions réalisées pour le bien-être de tous

### **P5** **Bilan 2019**

En 2019, nous avons oeuvré au développement de La Chapelle aux Brocs

### **P6 à 12** **Les Associations**

Véritables chevilles ouvrières de notre village, le tissu associatif est très dynamique.

## Compte administratif 2018

FONCTIONNEMENT	
Résultat fin 2017 (Exédent cpte 002)	110 403,72

Exercice 2018		
Dépenses	167 605,26	71 771,26
Recettes	239 376,52	
<b>Exédent cumulé</b>	<b>182 174,98 €</b>	

INVESTISSEMENT	
Résultat fin 2017 (Déficit cpte 001)	-41 034,36

Exercice 2018		
Dépenses	122 980,11	2 061,95
Recettes	125 042,06	
<b>Déficit cumulé</b>	<b>- 38 972,41 €</b>	

**Résultat de clôture de l'exercice 2018 : 143 202,57 €**

Report excédentaire en Fonctionnement	<b>123 347,03 €</b>
---------------------------------------	---------------------

Restes à réaliser		
Dépenses	19 855,54	-19 855,54
Recettes	0,00	
<b>Besoin de financement section Investissement</b>	<b>58 827,95 €</b>	

**Exédent sur l'exercice 2018 : 123 347,03 €**

## Affectation du résultat sur BP 2019

Le résultat cumulé de la section d'exploitation est affecté de la façon suivante :

- Affectation du résultat 2018 en investissement.....	<b>58 827,54 €</b>
- Affectation du résultat 2018 en fonctionnement.....	<b>123 347,03 €</b>

## Budget primitif 2019

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Dépenses 2019	280 300,65	341 639,53
Virement Invest.	61 338,88	
<b>Total Dépenses :</b>	<b>341 639,53 €</b>	

Recettes	
Résultat 2017 reporté.....	123 347,03
Recettes 2017.....	216 776,00
Opération d'ordre.....	1516,50
<b>Total Recettes :</b>	<b>341 639,53 €</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses		
Déficit cumulé	38 972,41	144 590,85
Reste à réaliser	19 855,54	
Emprunt&cautions	22 100,00	
Travaux prévus	61 200,00	
Opérations d'ordre	2 462,90	
<b>Total Dépenses :</b>	<b>144 590,85 €</b>	
<b>Total Dépenses :</b>	<b>144 590,85 €</b>	

Recettes		
Exédent reporté	58 827,95	83 251,97
FCTVA	10 000,00	
Subventions	9 000,00	
Opérations d'ordre	5 424,02	
<b>Total Recettes :</b>	<b>83 251,97 €</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT (virement de la section fonctionnement)</b>	<b>61 338,88</b>	
<b>Total Recettes :</b>	<b>144 590,85 €</b>	

## Taux d'imposition des taxes locales pour 2019

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas changer les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation : 5,87 % - Taxe foncière bâti : 13,14 % - Taxe foncière non bâti : 93,72 %

**LA SECTION FONCTIONNEMENT**

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes	247951,29	244762,62	243735,71	247438,29	239376,52
Dépenses	172572,36	198262,97	187797,41	175287,16	167605,26
Excédent de l'exercice	<b>75378,93</b>	<b>46499,65</b>	<b>55938,30</b>	<b>72151,13</b>	<b>71771,26</b>

**Evolution des taux d'impositions**

	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	4,87%	4,87%	5,87%	5,87%	5,87%
Taxe foncière (bâti)	13,14%	13,14%	13,14%	13,14%	13,14%
Taxe foncière (non bâti)	93,72%	93,72%	93,72%	93,72%	93,72%
Montants perçus par la commune	<b>80 305</b>	<b>74 387</b>	<b>80 827</b>	<b>80 757</b>	<b>74 172</b>

**Baisse de la dotation de l'Etat ( DGF )**

	2014	2015	2016	2017	2018
Montant perçus par la commune	49 217	43 710	39 108	35 396	33 826
Différence avec 2013	- 2651	- 8158	- 12760	- 16472	- 18042

**LA SECTION INVESTISSEMENT**

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses	144 913,46	174 859,38	100 104,95	133 912,45	122 980,11
Recettes	89 289,61	185 381,90	119 328,34	131 067,84	125 042,06
Résultat de l'exercice	- <b>55 623,85</b>	<b>10 522,52</b>	<b>19 223,39</b>	- <b>2 844,61</b>	<b>2 061,95</b>

**La voirie**

	2014	2015	2016	2017	2018
Synthèse des travaux	- Routes de Germane / La Soleille / Le Rondadis / Le Chemin du Bos	- Rue du 19 Mars & Chemin des Vignes , Route La Grange Le Bos, Rue de la Sudrie, Rue de la mairie	- Rue du 19 mars , VC2 du Colombier , arrière Mairie , cour logements	- Rue du Bourg, VC2 du Colombier, Route de La Grange, Impasse Peuch Martial	- Voirie du Pont du Cayre + Reprise affaissement VC6 (La Grange)
Côût HT des travaux	<b>32 900</b>	<b>22 125</b>	<b>39 250</b>	<b>26 750</b>	<b>43 527</b>
Subventions (Dpt,Etat, Agglo)	<b>9 919</b>	<b>7 080</b>	<b>18 354</b>	<b>14 560</b>	<b>19 196</b>
Reste à charge	<b>22 981</b>	<b>15 045</b>	<b>20 896</b>	<b>12 190</b>	<b>24 331</b>

**Les bâtiments communaux**

	2014	2015	2016	2017	2018
Synthèse des travaux	- Piles + Portail Cimetière - Local Kiné	Cimetière(aménagement, allées, Columbarium, Caveau provisoire )	Aire de jeux pour enfants -Houdis& carrelage à mairie - Portes fen. salle polyv. / Porte presbytère	Houdis&carrelage + isolation +peinture salle des assos - Vitrail Chapelle- Clôture aire de jeux	-Création d'un logement communal dans ancienne classe - Réfection SB logement communal
Côût HT des travaux	<b>28 875</b>	<b>29 143</b>	<b>21 859</b>	<b>15 787</b>	<b>19 680</b>
Subventions (Dpt,Etat, Agglo)	6 653	13 877	9 310	9 220	5 251
Reste à charge commune	<b>22 222</b>	<b>15 266</b>	<b>12 549</b>	<b>6 567</b>	<b>14 429</b>

# Les prévisions 2020

## Sur les bâtiments communaux



### Logement communal-ancienne école

Pose de toile de verre et peinture en deux couches sur toute la cage d'escalier plus reprise sous plafond et rénovation de l'escalier.



### Local des jeunes (*sous la mairie*)

Remplacement de la porte fenêtre.

## Les travaux de voirie



Continuité de l'entretien de l'ensemble de la voirie communale et de la place publique.

## Eclairage public



### Armoire de commande

Rénovation de huit armoires de commande



### Lampadaire

Remplacement de 8 lampes sources BF au mercure par 8 lampes LED

## Divers

Suite et fin du **plan d'adressage**

Suite et fin du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

# Les réalisations de 2019

## Bâtiments communaux

Remplacement des fenêtres, portes fenêtres et convecteurs électriques dans les 2 locaux communaux aux numéros 6 et 8 de la rue de la Sudrie.

**Coût total des travaux: 10 503€ TTC**

**Subventions: 2 625€**

Climatisation du cabinet de kinésithérapie et de l'accueil de la Mairie

**Coût total des travaux: 7 898€ TTC**

**Subventions: 1 974€**

Réfection de la salle de bain du logement communal de l'ancienne école (*bac+ cabine douche*)

**Coût total des travaux: 4 534€ TTC**

**Subventions: 1 133€**

## Voirie

### Lotissement du Pont du Cayre

Reprise partielle des arrachements et réalisation d'un revêtement bi-couche sur la voirie de la partie basse du lotissement. Décapage général, remise en forme et enrobé à chaud sur les trottoirs, côté droit entrant.

**Coût total des travaux: 22 158€ TTC**

**Subventions: 10 235€**

### Chemin des Vignes

Reprofilage de la chaussée et réfection de la couche de roulement en revêtement bi-couche

**Coût total des travaux: 5 292€ TTC**

**Subventions: 2 627€**

## Eclairage public

Implantation de deux lampadaires neufs sur la voie de la partie haute du lotissement aménagée en 2018.

**Coût total des travaux: 3 274€ TTC**

**Subventions: 1 637€**

# Les associations

## LES AMITIÉS CHAPELLOISES

Cette année, nous avons fêté les 40 ans du club qui fut fondé en 1979 par une poignée de chapellois. Depuis, près d'un demi-siècle, nos adhérents se réunissent plusieurs fois par mois pour sortir d'une forme d'isolement, pour partager des moments de convivialité...



Nous faisons deux repas par an: l'un à Noël et l'autre au printemps avec une tombola. Une sortie annuelle est proposée, en 2019 nous sommes allés à la redécouverte de Joséphine Baker et du château des Milandes.



La sortie de 2020 n'est pas encore préparée.

Notre association compte 68 adhérents il y'a encore de la place pour les personnes qui souhaitent nous rejoindre. Très ouverts, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents avec qui partager de nouvelles aventures et quelques heures de bonne humeur. Cette Gazette municipale annuelle est, pour nous, l'occasion de vous faire part de nos activités et de proposer, à toutes et à tous ceux qui le souhaitent, de venir nous rejoindre.

### **Le premier jeudi de chaque mois:**

14h00 Salle des Aînés  
- Belote, scrabble, jeux de dames, couture et goûter

### **Un mardi sur deux**

De 14h00 à 17h00 Salle des Aînés  
- Atelier broderie, couture, tricot, petit bricolage... Du partage, des idées et des réalisations qui sont vendues au profit de l'association lors du Marché de Noël.

# Les associations

## JEUX Tu île



**Jeux-Tu-Île** est une association présente à **La Chapelle aux Brocs** depuis 18 ans. Elle a vocation à accueillir des enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte (*parent, grand-parent, assistante maternelle...*). Les familles résidant sur la commune peuvent rejoindre gratuitement **Jeux-Tu-Île** les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 (*y compris pendant les vacances scolaires*) au 15 rue de la Sudrie.

Pour les personnes extérieures à la commune, la participation est de 25€/an (*de septembre à août suivant*). **Jeux-Tu-Île** est un point de rencontre et de socialisation qui permet aux enfants d'apprendre la vie en collectivité et ainsi, de faciliter l'entrée à l'école maternelle.

**Jeux-Tu-Île** partage ses locaux avec les **Amitiés Chapelloises**. C'est donc avec plaisir que nous échangeons avec nos aînés autour d'un café.



Les enfants viennent ici pour s'amuser ensemble, dessiner, écouter des lectures... Autant d'activités qui facilitent les apprentissages lorsqu'ils entrent à l'école. Ces ateliers sont animés par des intervenant(e)s spécialisé(e)s. Chaque printemps, **Jeux-Tu-Île** organise aussi un spectacle à l'intention des enfants y compris les autres enfants de la commune. Cette année, nous vous donnons rendez-vous **Samedi 28 Mars 2020** à la salle polyvalente.

**Contact et renseignements:**  
**06.20.71.12.93.**

# Les associations

## LE FOYER RURAL

Cette année a été riche en manifestations et a attiré des participants chapellois ou non toujours plus nombreux ....

D'abord, le loto du 23 mars a fait salle comble et a permis au couple gagnant du gros lot de partir en séjour en Espagne, à tous les enfants de recevoir au moins un lot de consolation et à bon nombre de participants de remporter une quine gourmande ou bricoleuse.

A Pâques, plus d'une vingtaine de petits Chapellois étaient présents et motivés, panier au bras, pour une chasse aux œufs réussie sous le soleil.

Pour bien commencer la période estivale, la fête de l'été du 6 juillet a rassemblé les fidèles joueurs de pétanque, heureux de se désaltérer à la buvette puis a réuni près de 120 personnes au repas préparé par l'équipe.



La Fête votive invitait cette année à venir « planer dans les airs » à **la Chapelle**.

La fête a démarré le samedi avec le concours de pétanque où plus de 20 équipes se sont affrontées. Le soir,

Romain Lajoinie a fait danser les plus courageux et le repas préparé par le traiteur

« Au p'tit Boucher » de Bétaille a régalé les papilles de tout le

monde. Le dimanche, le vide-grenier a vu 70 emplacements réservés et les animations pour les enfants ont eu beaucoup de succès : le concours d'avions en papier, la fabrication des cerfs-volants et le stand du club d'aéromodélisme de Brive, animé par M. Valet, un Chapellois passionné, ont attiré de nombreux participants.



## 2020



16 Février: **Thé dansant**

14 Mars: **Loto**

3 Avril: **Repas au Foyer**

12 Avril: **Chasse aux œufs**

5 et 6 Sept: **Fête votive**

25 Octobre: **Octobre Rose**

5 Décembre: **Téléthon**

13 Décembre: **Noël**

L'année s'est achevée le 15 décembre avec la fête de Noël qui a débuté par un spectacle de « P'tits bouts et compagnie », qui a fasciné les plus jeunes Chapellois. L'activité coloriage de



masques ou magnets de Noël a occupé les enfants pendant que les autres faisaient un petit tour de calèche avec le Père Noël. Enfin, chaque enfant a eu son petit cadeau avant de ne faire qu'une bouchée des crêpes et chocolats préparés par Elise et toute l'équipe du **Foyer Rural**.



# Les associations

## La FNACA



11 Novembre, 19 Mars, 8 mai,  
Le Comité de la FNACA se réunit systématiquement afin de ne jamais oublier et de perpétuer un devoir de Mémoire pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires des différents conflits.

Responsable de la FNACA  
**Mr Henry THOMAS**  
Maître de Cérémonie  
**Mr Régis CAMBON**



Portes drapeaux:  
La Chapelle aux Brocs  
**Mr Jean-Claude NEYRAT**  
Malemort  
**Mr Pierre LASCAUX**  
Venarsal  
**Mr Daniel ROMANETTO**  
Suppléant  
**Mr Gilbert SERVANTIE**



**Le Comité de la FNACA** tient à remercier chaleureusement les élus locaux ainsi que l'ensemble de la municipalité de **La Chapelle aux Brocs** pour son accueil lors de chaque commémoration.

# Les associations



## Le CCAS

Le **CCAS** est une institution locale d'action sociale, sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il développe des missions visant à assister et soutenir les populations concernées. Le CCAS participe à :

- L'aide à la cantine quelle que soit l'école fréquentée, selon un barème établi, en fonction du quotient familial de la famille.
- La distribution d'un colis de Noël pour nos personnes âgées de 70 ans et plus, non adhérentes au Club des Aînés.
- Le CCAS participe au NOËL des enfants en leur offrant un cadeau. L'animation est organisée par le Foyer Rural.
- Des aides ponctuelles ont été accordées après études de dossier.
- Les visites à domicile à la demande de nos citoyens, pour les guider, les informer dans leurs démarches administratives.



Besoin d'un temps d'écoute, d'un conseil, d'un soutien dans la confidentialité :

Contactez la **Mairie** :

Tel : 05.55.92.98.00

[lachapelleauxbrocs@wanadoo.fr](mailto:lachapelleauxbrocs@wanadoo.fr)

**Assistante Sociale** : Madame PEYROUX

CMSD 85 Avenue Georges Pompidou

19100 Brive-Tel: 05.19.07.81.31.

## L'Instance de coordination

### L'instance de coordination de l'autonomie Brive 3

Le Conseil Départemental de la CORREZE, réaffirme le rôle de l'instance comme étant une actrice incontournable du maintien à domicile des personnes âgées et/ ou handicapées.

Il nous mandate pour faire des évaluations sociales et environnementales lors de nos visites à domicile, chez des personnes de plus de 70 ans bénéficiaires ou non de l'APA.

(Allocation Personnalisée l'autonomie). Merci pour l'accueil que vous réserverez à Christine MARTINS et Laura NAMUR. L'ICA propose des ateliers (*numérique, mémoire, fitness...*), des animations (*sorties découvertes, repas...*) Toutes les personnes ayant plus de 60 ans et habitant les cantons de BRIVE 3 peuvent s'inscrire et adhérer à notre instance.

### INSTANCE BRIVE3

Christine Martins

Laura Namur

8 Av Jalinat 19100 Brive

Tel : 05.55.24.17.45



# Pratique

Comme chaque année, **L'Espace Adrien Teyssandier de Cosnac** fait bénéficier aux Chapelloises et chapellois des mêmes tarifs que ceux des Cosnacois. Cet espace municipal propose des activités variées. Il est accessible et ouvert à tous : **Accueil et renseignements** : 35 avenue du 19 Mars 1962 -19360 Cosnac Tel : 05.55.92.82.97 [www.cosnac.fr](http://www.cosnac.fr)

---

**LA MISSION LOCALE** Emploi, recherche d'emploi, de formation, accompagnement des 16 /25 ans. 8 avenue André Jalinat 19100 Brive Tel : 05.55.17.73.00

---

**Maririe:** 05.55.92.98.00

Numéros d'urgences: **Général:** 112 - **Pompiers:** 18 - **SAMU:** 15 - **Police:** 17.

---

**Infirmières libérales La Chapelle aux Brocs** Soins infirmiers à domicile ou en cabinet (*sur rendez-vous*) Céline Romagosa et Céline De Sousa- 33 rue du Bourg 19360 La Chapelle aux Brocs - Tel: 07.88.49.82.78.

**Kinésithérapeute** Céline Sené-37 rue du Bourg 19360 La Chapelle aux Brocs - Tel: 05.55.86.15.72.

#### **Assistantes maternelles:**

Murielle Ischard 953 route de La Chapelle - Tel: 05.55.17.25.90

Christelle Puydebois: 823 route de La Chapelle-: Tel: 05.55.92.04.79.

---

#### **Centre Communal d'Action Sociale:**

Mairie de La Chapelle aux Brocs- 28 rue du Bourg- 19360 La Chapelle aux Brocs  
Tel: 05.55.92.98.00.

**Assistante Sociale:** Mme Peyroux - Tel: 05.19..07.81.31

---

**Les Amitiés Chapelloises:** Mme Cusson: 05.55.92.97.79.

**Le Foyer Rural:** Mme Raymond: 06.77.80.87.66.

**La Société de Chasse:** Mr Mestre: 06.12.85.42.24.

**Jeux-Tu-Ile:** Mme Larivet: 05.55.22.00.87.

**FNACA:** Mr Thomas: 05.55.92.02.61.

---

**Presse:** La Montagne et la Vie Corrézienne: Marcelle Vauxel: 05.55.92.98.28.  
mail: [gerard.vauxel@wanadoo.fr](mailto:gerard.vauxel@wanadoo.fr)

---

**Paroisse Saint Martin:** 05.55.92.07.18

# Cadre de vie

## Collecte des déchets

Le ramassage des ordures ménagères (*bac marron*) s'effectue le **vendredi matin**. Celui des bacs jaunes se fait le **mardi matin** des semaines paires. Lorsque la collecte tombe un jour férié, elle est avancée ou reportée au mercredi de la même semaine.

## Collecte du verre

Une colonne récup'verres pour les bouteilles, bocaux et pots en verre est disponible aux points suivants:

- Parking de la salle polyvalente et bas du lotissement du Pont du Cayre

**Le dépôt des ordures ménagères est strictement interdit au pied des colonnes récup'verres.**

## Bruits de voisinage

Selon l'article 20 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que:

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les **dimanches et fériés** de 10h00 à 12h00

**La déchetterie de Malemort** est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Tel: 05.55.92.07.18. **Déchetterie de Cosnac**: 05.55.23.69.86.

**SIRTOM**- CS11019-Av.4 Juillet 1776- 19315 BRIVE cedex. N° Vert: 0800 204 054

## Emploi du feu

Selon l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015, article 3, portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze:

- le brûlage à l'air libre, en tout lieu et en toute période, de tout type de produits et de matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers... est interdit.

-Il est interdit, en toute période, de procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf par dérogation prévue par l'article 4.

-le brûlage des déchets ménagers est interdit en toute période.

## Bâtiments municipaux:

**Salle des fêtes:** Elle possède deux salles et une cuisine. Pour toutes réservations, contactez la **Mairie de La Chapelle aux Brocs**. Tarifs et conditions de location:

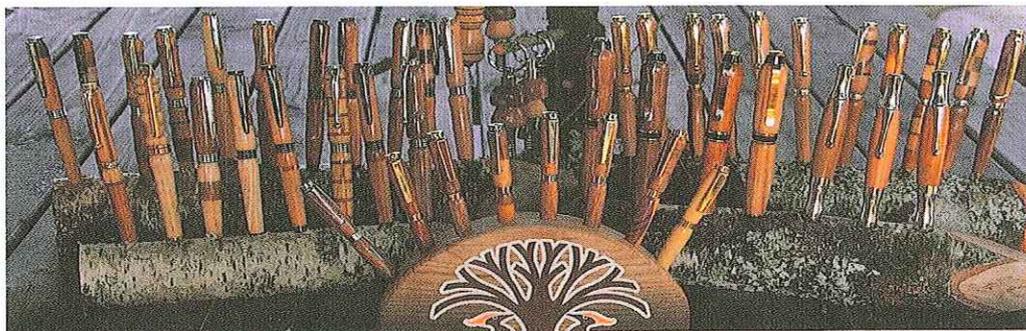
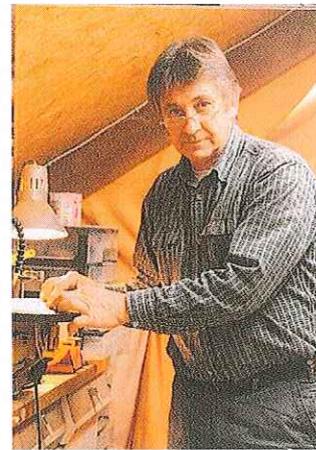
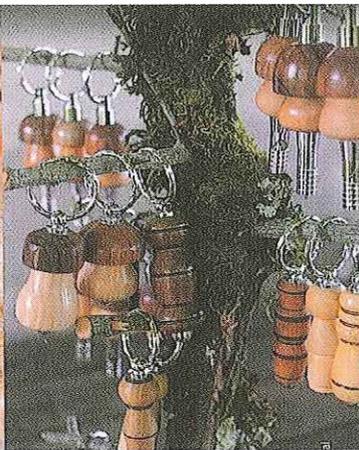
-Habitants de la commune: 1 salle: 100€, 2 salles: 120€

-Habitants extérieurs à la commune: 1 salle: 240€, 2 salles: 440€.

Pour toute location, un chèque de caution de 200€ sera demandé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile. Cette attestation de responsabilité civile doit être établie obligatoirement au nom de la personne qui réserve la salle.

# CRÉATIONS BOIS

PICOT & ARBUTUS - Pré de Lafon - 19360 LA CHAPELLE AUX BROCS - 06 85 69 46 21



PICOT & ARBUTUS

Afin de partager ma passion, j'ai créé une association PICOT & ARBUTUS, qui regroupe des passionnés d'artisanat d'art sur bois afin de valoriser et de promouvoir leurs savoir-faire artistique.

*Christian Vergne*

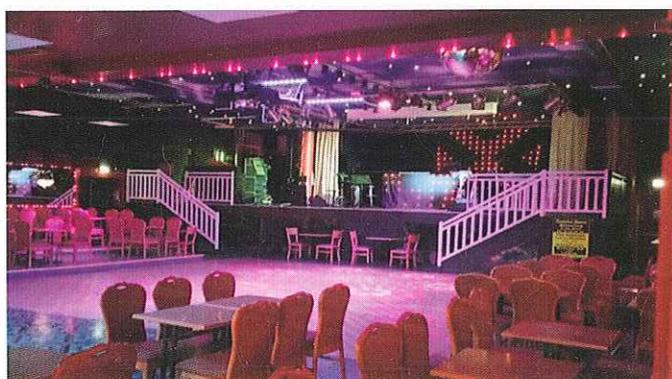
PICOT & ARBUTUS - Pré de Lafon - 19360 LA CHAPELLE AUX BROCS - 06 85 69 46 21

HORLOGES BOIS



Horloger diplômé depuis 1976, Christian Vergne est un passionné. Lorsqu'il a découvert l'ébénisterie, il a choisi d'allier ses deux passions et ainsi de concrétiser un rêve, celui

de créer des horloges en bois. Un pari audacieux, certes, mais qu'il a su relever avec brio. Installé à La Chapelle aux Brocs, il réalise des horloges uniques, entièrement fabriquées en bois: mécanisme, rouages, pignons, jusqu'au boîtier, balancier et aiguilles. Pour cela, il utilise des bois nobles tels que le noyer, le merisier, l'orme... Toutes les pièces sont usinées, ajustées et finies à la main. Il s'agit là d'un travail d'orfèvre et de précision qui demande patience et habileté. De telles réalisations peuvent demander plusieurs semaines de travail.



LE CABARET SHOW

REVUE  
CABARET  
MUSIC-HALL

OUVERTURE JANVIER 2020  
RÉSERVATIONS OUVERTES

SPECTACLE CABARET  
Les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> week-end  
de chaque mois

DANCING  
les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis  
de chaque mois

[www.lecabaretshow.fr](http://www.lecabaretshow.fr)

07 86 76 59 59 / 05 55 24 43 75  
Le Pont du Cayer - Intra-muros la Gorge aux brocs  
19360 La Chapelle aux Brocs